

# Formation Autorisation d'intervention à proximité de réseaux (Opérateur) AIPRO

**Formation AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux niveau "Opérateur". Formation pour les salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.**

## Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire aura appris la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux, ses connaissances du Guide technique, identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail, préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

### Public Visé

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, de nacelles, de grue et de l'ensemble des ouvriers des travaux publics. Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaire de l'AIPR.

### Pré Requis

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

## Objectifs pédagogiques

Citer la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux,  
Identifier les risques métier  
Adapter vos méthodes de travail,

## Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues.

## Parcours pédagogique

### Enseignement théorique :

- Disposition réglementaires
- Les intervenants des réseaux
- Les classes de réseaux
- Identifications des réseaux
- Les risques liés aux réseaux
- Travaux à proximité des réseaux
- Travaux sans tranchées
- Approfondir ses connaissances du Guide Technique

## Qualification Intervenante(s)

Chaque intervenant a suivi une formation adaptée et a une expérience professionnelle appropriée.

## Les + métier

Formation SECURIT'UP AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux niveau "Opérateur".

### Méthodes et modalités d'évaluation

Les questions QCM susceptibles d'être posées à l'examen font partie d'un ensemble de 255 questions élaborées par un comité de pilotage national réunissant toutes les parties prenantes.

L'examen pour le profil "opérateur" comprend 30 questions.

La réponse à chaque question détermine un score selon les critères suivants :

- réponse bonne : + 2 points
  - réponse "je ne sais pas" : 0 point
  - réponse fausse à une question ordinaire : - 1 point
  - réponse fausse à une question prioritaire : - 5 points (nota : les questions prioritaires sont signalées dans la liste complète téléchargeable mais elles ne le sont cependant pas le jour de l'examen)
- Score minimal pour réussir à l'examen "opérateur" : 36 points (le score maximal possible étant de 60 points)

### Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, une personne référente est disponible pour répondre à vos questions sur [contact@securitup.fr](mailto:contact@securitup.fr) ou au 04.78.90.10.71

#### Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

#### Effectif

De 3 à 8 Personnes

#### Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : [Nous consulter](#)

Intra (Par Jour) : [Nous consulter](#)



#### Contactez-nous !

**Bastien ROGER**  
Directeur de la formation

Tél. : 04.78.90.10.71  
Mail : [contact@securitup.fr](mailto:contact@securitup.fr)